PP/LG

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE DES A.P.A.J.

Instruction
See 3.04
11-2-58

Réf. n° 928

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Cautionnement
immigration
M. KANIAS E.

ASTRIDA
6501

cl

Usumbura, le 7 février 1958

(*) N°1111/ 001219 /691

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
ASTRIDA.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre n*506/Imm./S du 22 janvier 1958 que vous avez adressée à Monsieur le Gouverneur Général sous mon couvert concernant le cautionnement d'immigration de 50.000 francs que Madame veuve Kondylis P. a versé en faveur de Monsieur KANIAS Elefterios.

A l'avenir, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir, comme le prescrivent les instructions contenues dans ma lettre n*11/2/1668 du 11 août 1954 le récépissé de versement sous le couvert d'un simple transmis.

Mes services se chargeront de transmettre directement à Monsieur le Gouverneur Général à Léopoldville le dossier relatif à ce projet d'immigration.

En attendant je vous saurais gré de bien vouloir approcher Madame Kondylis aux fins de lui faire savoir qu'elle doit adresser elle-même sa demande d'immigration en faveur de Monsieur Kanias à Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi.

A cette occasion, elle voudra bien exposer à cette Haute Autorité pour quelles raisons elle désire faire immigrer l'intéressé au Ruanda-Urundi en produisant les preuves des activités que celui-ci compte remplir à la Colonie comme par exemple un contrat d'emploi ou d'association.

fait
voir
n° 893
du 14.4.58

Le Vice-Gouverneur Général,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
p.o.
Le Chef du Service des Affaires Politiques,
Administratives et Judiciaires,
E. DUCARME,

Conseiller Juridique.

(*) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.